COMMUNE DE BEAUSSAULT.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2017.

Le Maire ouvre la séance à 21h. Tous les membres sont présents. Le Conseil peut valablement délibérer.

Daniel ETIENNE est désigné comme secrétaire de séance.

1.Impayés de loyer.

Après avoir pris connaissance du montant des impayés d'un locataire à qui une mise en demeure restée sans réponse à ce jour a été adressée, le Conseil décide d'activer une procédure d'expulsion. Il donne pouvoir au maire pour entreprendre les démarches nécessaires et pour signer tout document afférent. Délibération n°30 prise à l'unanimité.

2. Subvention COM-COM: délibération pour panneaux électoraux.

Le Conseil décide d'accepter un « fonds de concours » (= subvention) de la com-com pour l'acquisition des panneaux électoraux déjà implantés face à la mairie. Montant : 97,50€. Délibération n°31.

3. Choix d'entreprise pour la pose d'enrobé chemin des carrières et route de Bernimont.

Après étude des devis reçus, le Conseil décide d'attribuer la réalisation de ces travaux à l'entreprise PRC-TP pour un montant de 80 762,45€ HT. Il sera demandé à l'entreprise que les travaux ne débutent pas avant la mi-octobre. Délibération n°32.

Il est rappelé à ce sujet que les travaux chemin à l'eau-rue de la Croix Colos sont différés en attendant que O²Bray effectue le remplacement des canalisations d'adduction d'eau dans ce secteur.

4.SMBV de l'Arques : nouveaux statuts.

Le syndicat mixte du bassin versant voit ses compétences élargies : gestion dans la rivière et prévention des inondations. De ce fait les communes membres doivent formuler leur accord! Délibération n°33 adoptée à l'unanimité.

5. Organisation des locations de la salle des fêtes.

Un large débat est engagé sur la gestion de la location de la salle des fêtes, notamment par les associations. Dans un esprit d'apaisement entre les antagonistes, il est retenu que désormais l'état des lieux d'entrée et celui de sortie seront assurés par Daniel ETIENNE. Virginie HOUARD accepte de continuer à gérer bénévolement la location aux particuliers tout en sachant qu'en cas d'indisponibilité elle fera appel à un adjoint.

4. Questions diverses donnant lieu à délibération.

- Demande d'adhésion de la commune de Neufchâtel-en-Bray au SDE 76 (syndicat départemental d'électricité). Après avoir pris connaissance de la demande, le Conseil émet un avis favorable. Délibération n°34 prise à l'unanimité.
- **Heures de surveillance cantine.** Le Conseil décide d'employer Madame Virginie HOUARD pour exercer une surveillance à la cantine de 12h00 à 12h30 à partir du 04 septembre 2017. Cette mesure a pour but de permettre à l'ATSEM de disposer d'une coupure en milieu de journée, notamment pour prendre son repas. Délibération n°35.

- Eclairage public au lieu-dit Chasse-Marée. Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour la réalisation du renforcement de l'éclairage public tel que proposé par le SDE 76. Délibération n°36.

Autres questions diverses.

- La commune lance le recrutement d'un agent recenseur pour le recensement de la population qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Les candidatures devront être reçues en mairie pour le 31 octobre 2017 : fournir impérativement lettre de motivation et C.V. L'annonce sera insérée dans le site de la commune.
- Conformément à ce qui a été décidé lors du dernier Conseil, des panneaux réglementant la circulation Chemin de Saint-Jouarre et Epine du mellier (chemin dit de Rachel) seront prochainement acquis et installés aux dits emplacements.
- Un conseiller suggère que soit programmée la restauration du lavoir situé Chemin à l'eau. A suivre!
- Des **prises de courant supplémentaires** seront installées pour la mise en place de nouvelles illuminations de Noël dans le centre, à Grattenoix et à Toupray. Un devis a été reçu. Un deuxième sera demandé à une autre entreprise.
- Une visite des locations communales sera programmée avant la fin de l'année.
- **Diverses anomalies sont évoquées** : résidence non déclarée, implantation de caravane servant de résidence, haies envahissantes, voitures sur les trottoirs empêchant le passage des piétons et des voitures pour enfants. Autant de sujets réclamant des mesures à prendre. A suivre...
- Un conseiller demande la tenue d'une séance de travail en Conseil, éventuellement préparée par la commission travaux, pour anticiper les **conséquences de la construction de la nouvelle salle des fêtes** : rangement du matériel de loisirs de la classe maternelle, stockage des tables et chaises de l'actuelle salle des fêtes, local technique communal, etc... A programmer.
- Un conseiller souhaite que soit poursuivi le travail entamé par la commission cimetière.
- En réponse à une question d'un conseiller, le maire informe le Conseil que le remplacement des **fenêtres à l'école et à la cantine-garderie** devrait être réalisé avant la fin de l'année, si possible aux vacances scolaires d'automne.
- Il est relaté qu'un habitant a signalé sur le site de la commune qu'un **lampadaire** était ballant. Le nécessaire sera fait.
- Le **président du SIVOS** donne quelques informations sur le déroulement de la rentrée scolaire. L'effectif total d'élèves se chiffre à 75 enfants : 33 à Beaussault, 18 à Mesnil-Mauger et 24 à Compainville. Les classes de Mesnil-Mauger et de Compainville sont conduites par deux nouveaux enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h45.